Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 23

Artikel: Le syndicat et les travailleurs étrangers 3 lettres
Autor: E.K. / D.B.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026927

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le syndicat et les travailleurs étrangers 3 lettres

Un article est toujours comme une bouteille à la mer. Nous ne pensions pas, en publiant notre éditorial sur « les travailleurs étrangers, et le syndicat ? » qu'il rencontrerait un tel écho. La « Tribune de Lausanne » en donna un compte-rendu, « La lutte syndicale » le reprit en entier, de même que « Coopération » : le tout fait bien un des plus gros tirages dont on puisse rêver en Suisse romande. Ce qui nous réjouit surtout, c'est d'apprendre que certaines associations patronales et ouvrières ont mis ce problème à l'ordre du jour d'une rencontre commune.
Cet article nous a valu un abondant courrier. Voici trois documents. Le premier est la lettre d'un syndicaliste neuchâtelois aux prises avec ces problèmes dans les entreprises marginales du textile et de l'habillement ; le second vient d'un technicien espagnol ; le troisième d'une institutrice vaudoise travaillant dans une ville fortement marquée par les immigrants.

Lettre d'un syndicaliste

...a) Les fédérations du textile et de l'habillement sont numériquement peu nombreuses. L'implantation des syndicats minoritaires y est proportionnellement plus importante, ce qui provoque de plus la dispersion et le gaspillage des forces. Les investissements en argent et en personnel qui seraient nécessaires pour maintenir les effectifs dépassent de loin les possibilités des fédérations. On pourrait en dire de même pour certains secteurs du commerce, de l'alimentation, voir même des arts graphiques.
De ce fait, nombreuses sont les entreprises où il n'y a plus que 10 - 20 % de syndiqués.
Ces entreprises sont en général les mêmes où il n'y a également plus que 10 - 20 % d'ouvriers indigènes. Fait plus grave encore, à l'exception de quelques cadres et ouvriers qualifiés, la grande partie du personnel indigène est âgé. Dans quelque dix ans, le personnel d'exploitation indigène aura pratiquement disparu. La situation est la même en ce qui concerne l'organisation syndicale.
b) Il n'est pas rare, dans ces entreprises, que des ouvriers suisses âgés soient évincés de leur poste au profit d'ouvriers étrangers plus jeunes, plus agiles et soient déplacés à d'autres postes plus pénibles, plus ingrats.
c) Le financement des activités du syndicat, en vue du contrôle, du développement et de l'amélioration des conditions de travail et de salaire, repose sur les épaules d'une proportion toujours plus faible de salariés. Les syndicats doivent périodiquement augmenter le montant de leurs cotisations pour pouvoir continuer à assumer un minimum de présence. Les ouvriers italiens (dont une grande proportion de femmes) narguent souvent ouvertement les militants syndicaux qui font appel à leur collaboration.
d) Malgré les sacrifices accrus des syndiqués, la force des syndicats de ces professions, leur efficacité, diminuent constamment. Si l'on ne parvient pas bientôt à renverser la vapeur, nous irons au devant d'un bouleversement de l'équilibre social par l'apparition de secteurs de plus en plus étendus où la réglementation des conditions de travail sera devenue anarchique du fait de la disparition de l'élément de stabilité et de paix sociale que représentent les syndicats.
Pensez-vous que les vétérans du mouvement syndical qui ont connu la crise, le chômage, les luttes de l'immédiate après-guerre sont heureux de voir se détériorer, s'affaiblir toujours davantage sans réussir à en freiner l'évolution, ce qu'ils ont construit au prix de luttes et de sacrifices de toutes sortes ?
e) Ces trois faits sont les causes parmi d'autres encore de réactions à tendance xénophobe des ouvriers de ces régions et que les dirigeants des syndicats ont toujours plus de difficultés à contenir. Les paroles aigre-douces, les insultes, les bagarres même qui en résultent ne font qu'aggraver le fossé entre ouvriers étrangers et indigènes.

Actuellement, de nombreux groupements, les églises, des sociologues, se penchent sur le problème de la main-d'œuvre étrangère. Tout le monde a le mot « assimilation » à la bouche. On plaint ces ouvriers étrangers condamnés aux travaux sales et pénibles que les Suisses ne veulent plus faire, qu'on a arrachés à leur famille. On découvre tout à coup que nombreux sont ceux qui logent dans des taudis — souvent habités précédemment par de vieux couples — ou des baraques mal entretenues à des prix exagérés, etc. On va même jusqu'à accuser les travailleurs suisses d'égoïsme et de racisme.
Mais pas un de ces philantrophes n'a encore découvert — ou n'a pas voulu découvrir — que si la moitié seulement des immigrés avaient accepté de faire cause commune avec leurs camarades de travail syndiqués de Suisse, la face de notre pays en aurait été changée. Et pas un n'a encore encouragé les travailleurs étrangers à adhérer aux syndicats libres.
On dit aussi : l'économie suisse a besoin d'eux. Sans eux, ce serait la catastrophe, la faillite. Ceci aussi n'est que partiellement vrai.
On a construit des usines en Suisse sans savoir qui on y mettrait pour les faire marcher. (Allez donc voir combien il y a de Suisses à la Cartonnerie de Moudon !)
Une fois l'usine montée, il a bien fallu accorder la main-d'œuvre nécessaire.
Du reste, les autorités qui ne voient que le chiffre accru des rentrées d'impôt poussent à la roue. Qu'il faille ensuite construire de nouvelles écoles, de nouveaux hôpitaux, ouvrir des nouveaux quartiers, on ne veut pas le savoir. La myopie et les œillères sont la caractéristique de ceux qui ne pensent qu'au profit immédiat.
De même, on continue à exploiter des fabriques à l'équipement vieilli, qui ne réussissent à subsister que par le maintien des salaires au niveau le plus bas.
On a préféré condamner des immigrés à vivre dans des conditions de sous-développés, plutôt que de fermer ces entreprises marginales.
Là aussi, la règle d'or d'un certain patronat : profit maximum, avec la complicité des autorités, a prévalu à l'intérêt public. Nous en avons aujourd'hui les conséquences...

E.K.

Lettre d'un technicien espagnol

Il me semble de mon devoir de vous faire parvenir l'opinion d'un étranger au sujet de l'affiliation des travailleurs étrangers dans les syndicats suisses. Car il me semble aussi que c'est par la voie des syndicats que notre assimilation doit être envisagée pour commencer. En effet, et puisque le fait d'être tous des êtres humains ne semble pas suffire à nous rapprocher les uns des autres, il faut bien trouver un point commun par lequel ce rapprochement puisse être amorcé. Et puisque si nos mentalités ne sont pas différentes — nous avons tous la même mentalité — nos mœurs et nos habitudes le sont, il ne nous reste qu'une seule caractéristique commune : notre condition sociale, notre condition de travailleurs. Il faudra donc tirer le meilleur parti possible de cette circonstance...
Toutefois, je ne pense pas qu'il soit très facile que d'obtenir une affiliation volontaire de nous, Espagnols. Nous gardons encore la crainte de chez nous, et nous craignons trop que nous soyons obligés d'y retourner un jour, peut-être pas trop lointain. Cependant, il faudra bien faire quelque chose pour obtenir cette affiliation. La rendre obligatoire serait peut-être une mesure plutôt impopulaire, mais s'il n'est pas d'autre moyen pour y arriver, il faudra bien se risquer. Sans doute, je ne suis pas qualifié pour émettre des jugements aussi importants, mais je pense que c'est par la voie des syndicats que notre assimilation doit être initiée. Et que c'est par cette même voie que les travailleurs suisses pourront retrouver le sentiment d'amitié envers les étrangers, sentiment que, si nous regardons à une récente émission de la TV romande, il nous semble qu'ils ont commencé à perdre.

O.

Lettre d'une institutrice

Je ne suis pas, mais pas du tout, d'accord avec vous, surtout en ce qui concerne votre article « 800 000 travailleurs étrangers et le syndicat » paru dans le nº 21 du 5 novembre 1964.
Vous prêchez en faveur de l'établissement durable en Suisse de la main-d'œuvre étrangère et pour son « assimilation » (impossible dans la majorité des cas)[1].
Cela fait peut-être le jeu des syndicats ou de ceux pour qui tout se résume à une question de gros sous ; mais permettez-moi de vous faire remarquer que cela prépare certainement à nos enfants des lendemains qui chantent.
Or, à mon avis, il est odieux de sacrifier l'avenir des générations pour sauvegarder le confort et les idéologies souvent erronées d'une époque.
Je ne fais pas de politique, mais si j'en faisais, je me rattacherais sûrement à l'« Union suisse de la liberté »[2] que vous flétrissez dans vos colonnes.
Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

D. B.

[1] Nous ne prêchons l'assimilation que de ceux dont nous ne pourrons plus jamais nous passer.
[2] Le parti raciste, anti-italien, de Zurich.

Le nouvel Observateur

L'équipe rédactionnelle de l'« Observateur » nous a donné un remarquable nº 1. Riche, à la limite ; c'est un repas gastronomique. Nous avons pointé notamment : dans l'« entretien avec J.-P. Sartre », des remarques pertinentes sur l'information et la dépolitisation ; « la crise de l'automobile », une interview du syndicaliste italien Trentin par Michel Bosquet, où l'on retrouve le souci de poser les problèmes à l'échelle européenne, comme le fait la nouvelle « Revue internationale du socialisme », à laquelle collaborent précisément Gorz (alias Bosquet) et Martinet ; un texte remarquable de Jean Vilar : « Pourquoi Oppenheimer ? ».
Un « nouvel Observateur » sans verbalisme gauchisant, mais qui ne pose pas non plus à l'hebdomadaire-de-l'homme-moderne-intelligent ; un journal qui a de la personnalité, qui regroupe sous son nouveau titre plusieurs familles de la gauche française : bon succès !

Document d'ethnographie helvétique

Le même jour, nous avons reçu dans notre courrier deux réclames de librairie, pour deux ouvrages. Nous donnons le texte de la première et une fiche signalétique de la seconde.
Polyvalence d'un talent !

I. **Bulletin de commande** (texte intégral) :

Un camping, une plage, une petite demoiselle...
LES ÉTÉS COURTS
par C.-F. Landry
Un roman policier dont seul le lecteur aura la solution.
L'été en monokini - Moins de dix-huit ans pas admis.

II. **Du même auteur**

Une contribution à l'ouvrage collectif où sont publiés, dans un but charitable, les textes d'une émission radiophonique célèbre : « Ma conviction profonde », par C.-F. Landry.